

Réglementation (Corrigé)

Temps 45'

Année 2011

Coef : 2

Question 1: (4 pts)

- Quelles sont les prérogatives d'un plongeur Niveau 5 en fonction de Directeur de Plongée. (4pts)
Organisation et encadrement de plongées en exploration uniquement, par délégation du Président de club

Question 2: (3 pts)

- Quelles doit être la position d'un Guide de Palanquée qui se voit confié un Plongeur étranger qualifié PE40 (3pts)
Il peut l'intégrer si celui-ci est N1 + 4 plongées, qu'il a 16 ans, et que son certificat médical soit validé par un médecin fédéral ou hyperbare, ou

Question 3: (4 pts)

- Quels sont les domaines de responsabilité d'un guide de palanquée.
Explicitez chacun d'entre eux (4pts)
Responsabilité civile, pénale et morale.

Question 4: (3 pts)

- Quelle action matérialise la prise en charge d'une palanquée en regard du nouveau code du sport. (3pts)
le remplissage d'une feuille de palanquée précisant les Niveaux et compétences et les profondeurs et durées prévisionnelles

Question 5: (3 pts)

- Quelle est la durée maximum de validité du certificat médical pour un plongeur licencié à la FFESSM (3pts)
un an de date à date

Question 6 : (3 pts)

- Combien un Guide de Palanquée peut-il emmener de plongeur N2 à 40M. (3pts)
4 plus le guide de palanquée